

## LETTRÉ AUX PORTEURS DE PARTS DU FCP HAUSSMANN PATRIMOINE CONVICTIONS PART C - FR0013311248

Paris, le 12 mars 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) Haussmann Patrimoine Convictions géré par Auris Gestion et nous vous informons à ce sujet de modifications à venir.

### Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

Conformément au souhait de votre société de gestion les modifications suivantes vont être effectuées à compter du 22 mars 2024 :

- Modification de l'objectif de gestion
- Possibilité d'investir en actions, obligations, titres de créances et instruments du marché monétaire en direct
- Diminution des frais de gestion financière et des frais indirects maximums

Veillez-vous reporter à la section « Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ? » pour plus de détails.

### Informations importantes

Nous attirons votre attention sur le fait que votre fonds a pour objectif de rechercher, sur la durée de placement recommandée, fixée à cinq ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, i.e. 50% MSCI Daily TR Net World EUR+ 30% BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL-AGGREGATE TR HEDGED EUR + 20% (€STR capitalisé + 0,085%).

Sa performance enregistrée est en deçà de celle de son indicateur de référence sur la durée de placement recommandée.

	Performance annualisée 5 ans	Performance cumulée 5 ans
Hausmann Patrimoine Convictions	1,66%	8,57%
Indicateur de référence	6,90%	39,61%

La performance du fonds a en effet été impactée à partir du deuxième trimestre de l'année 2022, où le fonds a été marqué par la volatilité des marchés. En effet, tant la composante actions, que les composantes taux et crédit ont souffert sur cette période en raison du risque inflationniste causé par l'éclatement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

La Société de gestion a dès lors adopté un positionnement beaucoup plus prudent, jusqu'à la fin de l'année 2022 et au début de l'année 2023 en raison des risques géopolitiques (guerre en Ukraine, Chine), et de ceux pesant sur les taux et sur la croissance économique, ce qui ne nous a pas permis de profiter du rebond des marchés entre le 30 septembre 2022 et le 30 juin 2023.

Si l'Europe est effectivement rentrée en récession technique (deux trimestres consécutifs de croissance du PIB négative), les marchés ont privilégié le scénario de la relance économique avec l'accalmie sur les prix de l'énergie et des baisses de taux à venir.

Vous trouverez en annexe un graphique illustratif.

### Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ces modifications entreront en vigueur le **22 mars 2024**, de manière automatique et sans aucune démarche de votre part.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts.  
Nous vous rappelons par ailleurs que votre FCP ne facture pas de commission de rachat.

**Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?**

- Modification du profil de rendement /Risque : Non
- Augmentation du profil de risque : Non
- Augmentation potentielle des frais : Non
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Non significatif<sup>1</sup>.



**Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?**


Compte tenu de la nature de l'opération, il n'y a pas d'impact fiscal particulier.

**Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?**

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant	Après
<b>Régime juridique et politique d'investissement</b>		
<b>Objectif de gestion*</b>	Hausmann Patrimoine Convictions a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement minimum recommandée de cinq (5) ans, une performance nette de frais supérieure à l'indicateur composite 50% MSCI Daily TR Net World EUR+ 30% BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL-AGGREGATE TR HEDGED EUR + 20% (€STR capitalisé + 0,085%) au moyen d'une gestion active et discrétionnaire sur les marchés d'actions et de taux internationaux via la sélection d'OPC. Le FCP n'est pas indiciel, l'indicateur précité ne constitue pas une contrainte d'investissement. Le gérant peut donc investir de façon différente de cet indicateur afin de remplir l'objectif de gestion.	Hausmann Patrimoine Convictions a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement minimum recommandée de cinq (5) ans, une performance nette de frais supérieure à l'indicateur composite 50% MSCI Daily TR Net World EUR+ 30% BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL-AGGREGATE TR HEDGED EUR + 20% (€STR capitalisé + 0,085%) au moyen d'une gestion active et discrétionnaire sur les marchés d'actions et de taux internationaux via la sélection de titres en direct et d'OPC. Le FCP n'est pas indiciel, l'indicateur précité ne constitue pas une contrainte d'investissement. Le gérant peut donc investir de façon différente de cet indicateur afin de remplir l'objectif de gestion. <b>Il est rappelé que l'allocation de ce produit peut s'écarter sensiblement de son indicateur de référence qui ne lie en aucune manière l'équipe de gestion dans la détermination des allocations du produit.</b>
<b>Changement de méthode de sélection des titres*</b>	- Actions en direct : néant - Obligations, autres titres de créances et instruments du marché monétaire en direct : néant	- Actions en direct : [0% ; 90%] - Obligations, autres titres de créances et instruments du marché monétaire en direct : [10% ; 100%]
<b>Frais</b>		
<b>Frais de gestion financière</b>	1,60% TTC maximum	1,50% TTC maximum
<b>Frais indirects maximum : frais de gestion</b>	2% en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents.	1% en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents.

<sup>1</sup> Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et l'évolution du fonds à une ou plusieurs typologies de risques

Frais courants	2,88%	2,12%	
----------------	-------	-------	---

\*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 07/03/2023.

#### Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Ces opérations interviendront de manière automatique sans aucune démarche de votre part. Si toutefois elles n'étaient pas conformes à vos souhaits, vous pouvez demander, conformément aux dispositions figurant dans le prospectus, le rachat de vos parts sans frais.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du prospectus relatif au FCP, dont un exemplaire vous sera remis sur simple demande adressée au siège social d'AURIS GESTION.

Nous vous invitons à consulter le site internet de la société de gestion <https://www.aurisgestion.com/>.

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

En l'absence d'avis sur cette opération, nous vous invitons également à prendre contact avec votre conseiller ou distributeur.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

**Sébastien GRASSET**

Directeur Général

Directeur de l'Asset Management



Annexe

**Graphique comparatif de l'évolution de la performance du FCP Haussmann Patrimoine convictions**  
**et de l'indice de référence composite 50% msci daily tr net world eur+ 30% bloomberg barclays global-aggregate tr hedged eur + 20% (€str capitalisé + 0,085%)**

